

Au fil de la mémoire d'un enfant du hameau de Mons (Usson en Forez)



Village de Mons, 1997. Daniel Challe.

(Commande photographique du musée pour l'exposition "De paysage en paysage")

Sur la commune d'Usson-en-Forez, le hameau de Mons occupe le centre d'un plateau de forme triangulaire, à 960 mètres d'altitude, qui serait en gros délimité par trois routes reliant Usson, Apinac et St-Pal-de-Chalancon, ce dernier étant situé en Hte-Loire et appartenant à la Région Auvergne.

Plus localement, Mons se situe au carrefour de cinq chemins, dont certains très anciens, qui le relient à Pieyres Hte-Loire, à Chassagnoles, à Combassy et Gachat, à Fontry et Apinac, à Fournel. Par contre, l'absence d'une voie directe entre Mons et Roche pourrait peut-être s'expliquer par le fait que ce dernier, avec ses dépendances, a longtemps constitué une enclave de la paroisse de St-Pal et ne s'est retrouvé rattaché officiellement à la commune d'Usson que vers 1840. Toujours est-il que, survivance d'une très ancienne tradition, on pouvait voir, jusqu'en 1940, le mercredi, les fermières de Roche passer à Mons, pour se rendre au marché de St-Pal, à pied, avec leur panier d'osier sous le bras, afin de vendre au coquetier : beurre, œufs, fromages et volaille. Il faut préciser qu'elles parcouraient ainsi entre trois et quatre km de sentiers parfois difficiles à l'aller, autant au retour, alors que le mardi, elles n'auraient marché que sur deux km aller et retour pour se rendre au marché d'Usson et retrouver le même coquetier. Les coutumes et la tradition survivent souvent très longtemps.

Le hameau tire son nom du mot " mont " qui a servi à déterminer l'appellation de plusieurs lieux-dits dans les environs : entre Mons-en-Velay sur la commune de St-Georges-Lagricol, rendu célèbre, d'une part, par la famille des seigneurs Mitte de Mons qui ont joué un rôle jadis, dans l'histoire de la paroisse d'Usson, et plus particulièrement dans celle de notre hameau et d'autre part, par une importante carrière de pierre basaltique toujours exploitée actuellement. Nous trouvons aussi Mons à proximité de St-Maurice-en-Gourgois. Il importe donc d'éviter soigneusement toute méprise entre ces diverses localités et ce d'autant plus que le sobriquet ou surnom " Mitte " ou " Mite " a été relevé à Usson et à Mons alors qu'il n'aurait, semble-t-il, rien à voir avec la famille seigneuriale des " Mitte de Mons en Velay " originaires, eux, de la paroisse de St-George-Lagricol. Il s'agit très probablement d'une simple coïncidence, mais qui risque de créer confusion. L'ancienneté de Mons ne fait aucun doute, on le trouve cité en 1395 : " Mansus de Montibus " et en 1418, " Tenementum de Mons ", dans des documents officiels : lièves, terriers ou cartulaires.

La commune d'Usson, présente de nombreux sites remontant peut-être à l'ère néolithique et sur lesquels on peut découvrir des pierres portant des cupules ou bassins mystérieux dont l'origine et l'usage n'ont pas à ce jour trouvé d'explications cohérentes. Mons possède quelques spécimens de ces roches dans ses alentours : N.O. et S.E., ce qui tendrait à prouver que la présence humaine remonte ici en des temps très reculés. Peut-

être qu'un jour les progrès de la science permettront d'en savoir un peu plus sur ces vieux temps et les hommes qui y vivaient. Par contre, la topographie paraît plus riche d'enseignements. Le chemin qui conduit de Chassagnoles à Roche en passant par les " quatre chemins " serait une voie antique datant de la fin du 1^o siècle. Le cadastre napoléonien de 1824 y fait allusion. Selon Augustin Sabot, éminent professeur d'origine ussonnaise, il s'agirait du chemin de César qui, comme la voie Bolène, franchit l'Ance à Pontempeyrat, puis se dirige ensuite vers le Bost-Buisson, Chassagnoles, Daniecq, Fonfrède et file en direction de Lyon. Cette voie militaire romaine paraissait éviter les agglomérations : les centres habités cités ci-dessus se sont peut-être implantés là postérieurement à la création de la voie.

D'autre part, ces fameux " quatre chemins " ont été, il y a quelques siècles, témoins d'un épisode tragique et douloureux des guerres de religion dans notre secteur. Les troupes légionnaires protestantes du baron des Adrets -François de Beaumont- qui venaient de saccager la ville de Montbrison le 13 juillet 1562, écumaient la région d'Usson. Le seigneur d'Apinac, Jean III, âgé de 27 ans, dernier représentant de la branche des St-Priest d'Apinac, leva en hâte des groupes de cavaliers et se précipita à la rencontre des troupes aguerries du baron. Le face à face eut lieu aux " quatre chemins " de Mons. Inférieurs en nombre, beaucoup moins expérimentés, les catholiques d'Apinac furent anéantis et les huguenots allèrent assaillir leur château. Selon l'historien Théodore Ogier, des ossements humains furent découverts en ces lieux, en bordure du chemin de César. En souvenir de ce dramatique événement, les habitants désignèrent l'endroit sous le nom de " Bois du Massacre " que la tradition a perpétué.

Toujours à la même époque, sous l'Ancien Régime, les Seigneurs possédaient et tenaient à jour leur terrier. C'était un registre foncier comportant la liste de leurs tenanciers : personnes qui tenaient une terre contre redevance annuelle -ou bail- et celle des terres concédées. Or, à partir du 26 août 1566, hault et puissant Seigneur Jehan de Myolans, apparenté aux Mitre de Mons en Velay, chevalier, né le 7 mars 1513 et mort le 25 avril 1574, gentilhomme de la chambre du Roi Charles IX, seigneur de Mons en Velay, procéda à la réfection de son terrier. Ce dernier, artistiquement relié et orné du Dauphin du Forez, concernait à peu près exclusivement notre paroisse d'Usson, et les tenanciers et terres qui y figurent se situent sur les terroirs de Salette, Mons, la Grange près d'Usson, Daniecq, Aurelle, Danizet et même Conche et Chaturange sur la paroisse de St-Pal-de-Chalancon.

Parmi les tenanciers, on relève, entre autres, les noms de Charcompra, veuve de Jean du Four, Antoine Gayard, Simon Monet, tous de Salette ; de Dauphin Rolly, Jehan Granghon, Vital Fouron, Françoise Courneille de Mons, Jehan Gardon de Daniecq, de Symphorien, André et Symon Daurelle d'Aurelle. Notons au passage que nombre de ces patronymes ont aujourd'hui disparu et que, pour d'autres, l'orthographe a été modifiée : plus de quatre siècles sont passés par là...

Le montant du cens est très souvent exprimé en produits du sol : coppes ou cartons d'avoine, bled ou seigle, plus rarement en espèces : sols, deniers, oboles : et les superficies en cartonnées ou sétérées.

Que nous apprend la lecture de ces précieux terriers, hormis le nom des seigneurs et celui des tenanciers, la définition des tenures, la nature et le montant des redevances ?

Essentiellement, au plan juridique, le mode d'exploitation des sols à une époque déterminée, le genre de relations qui pouvaient s'établir entre le seigneur et son vassal, le lien de dépendance du second vis à vis du premier. Chez nos ancêtres, la terre n'était que rarement propriété de celui qui la cultivait et la mettait en valeur ; il en avait seulement la jouissance, un peu à la manière des fermiers aujourd'hui. En 1825, on dénombrait à Usson qui comptait 3 800 habitants : 68 propriétés de plus de 15 hectares, 27 de 15 à 20 ha, 32 de 20 à 50 ha et 9 de plus de 50 ha. Celle de Maître Desmales, notaire et avocat, maire, accusait une superficie de 80 ha. Et c'est progressivement, à partir de la Révolution, que le paysan a pu se rendre propriétaire du sol qu'il exploitait. Il semble d'ailleurs que le cycle du transfert ait connu son apogée dans la seconde moitié du

XX^e siècle et l'on discerne encore mal dans quel sens va évoluer la propriété foncière dans le court terme. On sait seulement que sa valeur relative a sensiblement régressé depuis un demi-siècle dans notre région.

Le climat

A près de mille mètres d'altitude, quelles sont les caractéristiques du microclimat de ce hameau perché sur un plateau dénudé ? Rien ne le protège des vents : la bise ou burle en hiver : vent du nord, et la traverse : vent de nord-ouest qui est le dominant apportent froid ou fraîcheur, tandis que le vent de sud-ouest, en patois le " vin ", manifeste sa puissance en descendant du Mézenc et flétrit la végétation en période estivale, car très chaud. Il souffle généralement durant trois jours consécutifs et s'il n'amène pas la pluie, on l'appelle le vent blanc, il est alors synonyme de sécheresse et plutôt redouté. Il faut l'entendre s'engouffrer en furie, là-haut, dans la ramure des grands arbres qui bordent l'allée centrale du lieu. Le spectacle est hallucinant et inoubliable : il vous glace les veines ! Hélas, ces ormes, tilleuls et autres frênes géants, que certains disent dater de Sully, ne se comptent plus désormais que sur les doigts d'une seule main et meurent de vieillesse ou de maladie. Ils devaient conférer jadis au hameau une majestueuse prestance.

En hiver, par temps de neige, la burle amasse des congères qui assiègent littéralement chemins et maisons et paralysent toute circulation. Les derniers hivers dignes de ce nom remontent aux années 1940. On voyait alors tous les hommes valides se réunir spontanément et pendant des journées entières, creuser à la pelle des tranchées à travers des congères de plusieurs mètres de hauteur, afin de rétablir le libre passage pour les piétons et les attelages de chevaux. Les chemins en creux, tel celui de Fontry notamment, étaient comblés par la première " sibère " de neige et rendus totalement impraticables, parfois jusqu'à la mi-avril. Voici comment le poète patoisant Claudius Javelle -dont il est question dans les pages suivantes- mettait en bourrée cette sibère :

- "Quand l'aoüra, quand l'aoüra
- Chirara d'en aoü,
- Bitas vostra taoüra,
- Sarras votre oustaoü,
- Quiras na tsoöpina,
- Sourtez le bacou ;
- Darier votre étsina,
- Brulhas me un pangou."

Ce qui peut se traduire par :

- Quand le vent, quand le vent
- Sibèrera d'en haut,
- Mettez votre table,
- Fermez votre maison,
- Tirez une chopine,
- Et sortez le lard
- Derrière votre dos;
- Brûlez-moi une grosse bûche.

Toutefois, la réalité climatique était moins drôle, pour les écoliers notamment. La douzaine d'enfants qui fréquentaient alors les écoles d'Apinac suivait donc un sentier provisoire moins enneigé, tracé à travers les champs, par un adulte qui faisait la trace. Une ample pèlerine et un passe-montagne les protégeaient du froid, mais néanmoins, le mouchoir gelait certains jours dans la poche du pantalon ou de la blouse. Des galoches montantes de mauvaise qualité -c'était la guerre et les restrictions- laissaient passer l'eau et la neige d'où de douloureuses engelures aux pieds qui ouvraient de larges plaies difficiles à soigner. Les salles de classe étaient chauffées par des poêles à sciure, faute de charbon. Malgré tout, la vie continuait, au ralenti et, symbole de

présence humaine, un filet de fumée s'échappait de chaque cheminée. Bêtes et gens cohabitaient sous le même toit. Mais on sentait venir la fin d'une époque et l'après-guerre laissait présager une ère nouvelle : des bouleversements considérables s'annonçaient.

Sur le terrain communal, entre les maisons, on voyait aux beaux jours la demi-douzaine de chevaux du hameau paître une herbe fraîche et tendre ; deux autres pacages communaux équipés d'abreuvoirs accueillait les troupeaux de vaches : la Chau, près des habitations et le Melé, à quelques centaines de mètres. Là, vachers et vachères se regroupaient, faisaient la causette et jouaient : moment privilégié de la journée de travail pour ces jeunes privés de distractions.

Le communal du hameau était aussi le théâtre du " fougua " qui se brûlait le dimanche suivant le Mardi-Gras. Dans l'après-midi, les jeunes du hameau préparaient un monumental bûcher avec des fagots de bois. A la nuit tombée, le bûcher était embrasé. L'assistance dansait la farandole autour du feu et lorsque ce dernier commençait à faiblir, les plus hardis sautaient le " fougua ". Ensuite, les jeunes mariés de l'année, à défaut, ceux qui avaient effectué des réparations dans leur maison " payaient la chandelle ". Ils recevaient chez eux les gens du hameau : une cinquantaine de personnes, et leur offraient un copieux casse-croûte, généreusement arrosé et les danses prenaient le relais jusqu'à une heure avancée de la nuit. En l'absence de musiciens, les chanteurs entonnaient bourrées, valse ou polkas en frappant dans leurs mains. Cette fête traditionnelle d'entrée en carême remontait en des temps très anciens et se substitua peut-être à des rites païens. Elle est tombée en désuétude lors de la guerre de 1939.

Le site

Si le climat de Mons s'avère un peu rude, mais sain, le panorama offert est vaste et de qualité : les montagnes de Haute-Loire aux formes douces et arrondies, comme le Mont Mézenc, apparaissent dans toute leur splendeur et donnent envie d'aller voir, tout là-bas, dans le lointain, où se trouvent toutes ces lumières qui brillent dans la nuit.

Les maisons, souvent pourvues, jadis, d'un four à pain -était-il bon ce pain frais et croustillant pétri et cuit à la maison- sagement disposées de part et d'autre de l'allée centrale, présentent généralement leur façade à l'ouest, quelques unes au sud. Ce sont de robustes constructions en pierre qui ont vu passer de nombreuses générations. Certaines furent des maisons de caractère. Chaque foyer disposait d'un puits creusé dans la cour ou le jardin, parfois dans le bâtiment lui-même. Toutefois, les sources n'étaient pas abondantes et tarissaient à la moindre sécheresse. Aussi, le hameau a trop souvent souffert du manque d'eau, en particulier pour abreuver les troupeaux. Pendant les années de sécheresse de 1945, les paysans se trouvèrent dans l'obligation d'emmenner leur cheptel s'abreuver à une source difficilement accessible, située dans les bois, à près d'un kilomètre de distance. Les ménagères allèrent faire la lessive dans le lavoir des Bains, sur le Chandieu, à plus de deux kilomètres. Afin de lutter contre cette grave pénurie d'eau, un grand puits fut creusé, par les habitants, au cœur du hameau : une pompe manuelle fut installée, avec l'aide de la municipalité. Malheureusement, le débit de la source s'avéra insuffisant et le puits ne fut jamais d'un grand secours.

Une croix en pierre, peut-être de mission, au fût bombé, non datée, trône au centre de l'endroit. Autrefois, le Vendredi Saint, les habitants venaient s'agenouiller autour d'elle et commémorer la mort du Christ.

A proximité des maisons, un lavoir public couvert et protégé des vents froids accueillait les ménagères : il s'appelait le Pouméron et, pour y accéder, on suivait un sentier très étroit, entouré de murets en pierres sèches et qui était remarquable. Par suite de l'effondrement de la toiture, ce ravissant témoin du petit patrimoine a récemment disparu.

Sur le chemin de Combassy, à gauche en sortant du hameau, une importante demeure avec cour fermée, s'étale au milieu d'un parc. On nomme ce domaine " la maison du granger ", car il fut autrefois tenu par un

fermier. Un temps propriété de la famille Surrel de Craponne-sur-Arzon qui s'est illustrée dans la dentelle -3 000 ouvrières à la fin du XIX^e siècle- et dans la médecine, puis d'une branche de la famille Rival, qui s'est éteinte à la fin des années 1990 après l'avoir exploitée de nombreuses années, cette ferme était à coup sûr une des plus belles de Mons. Les bâtiments n'existaient pas en 1824 et Chouvelon d'Apinac était propriétaire du terrain.

Par ailleurs, à mille mètres du hameau, sur la gauche du chemin de Mons à Chassagnoles, aux limites de la commune de St-Pal-en-Chalancon, on peut découvrir au lieu-dit " les Rippes " les fondement ruinés d'une maison qui dépendait du tènement de Chassagnoles et était occupée en 1823, par J.B. Maisonneuve et son épouse, née Veyron Agathe. L'intéressé exerçait la profession d'armurier. Ses descendants, partis s'installer à Chassagnoles, se sont spécialisés dans le travail du bois et du charronnage.

Le sol

Que peut-on dire du sol ? Dans les parties cultivées, on découvre un terrain acide et dont la couche arable n'est généralement pas épaisse et fertile. En mai, les prés se recouvrent de pissenlits et ressemblent à d'énormes tapis jaunes ondulant sous le souffle du vent. Nous sommes sur un sol à tendance granitique et la roche affleure parfois, rendant des parcelles stériles et impropres à la culture. J'ai vu autrefois des laboureurs, sur des terrains en pente, remonter sur la roche dénudée du haut, la terre entraînée par les eaux de ruissellement sur les parties basses du champ. Ce travail récurrent et peu gratifiant s'appelait, en patois local, " terriller ". Il existe fort heureusement les " ouches ", terrains d'excellente qualité, à proximité des maisons, et divisés en petites parcelles, car extrêmement recherchés. Ils portent des cultures exigeantes, des légumes et autrefois du chanvre : on les appelait alors " cheneviers " et ils sont désignés en tant que tels sur le cadastre. Quelques parcelles particulièrement bien exposées ont été anciennement aménagées en terrasses épaulées par des murs de soutènement en pierres sèches. Cette mise en valeur témoignerait, s'il en était besoin, de l'attachement de nos ancêtres à leur sol. Enfin, à l'écart du hameau, des pins sylvestres, des épicéas, maintenant des douglas recouvrent d'importantes surfaces : la forêt de Baugnes, entre Mons, Chassagnoles, Epinasse et Salette abrite chevreuils et sangliers et permet de belles cueillettes de champignons. La tempête de décembre 1999 a gravement sinistré bois et forêts de la région. Leur remise en état est lente et laborieuse, tant les dégâts sont considérables. Certaines parcelles anéanties en 1982 n'ont pas été restaurées et offrent le triste spectacle de l'abandon le plus total. La main-d'œuvre est rare et malgré la mécanisation, l'agriculteur n'a pas le temps de panser ces plaies de notre belle forêt dont nos parents étaient si fiers. Chaque famille bichonnait ses bois et savait pertinemment qu'en cas de coup dur imprévu, une coupe de quelques mètres cubes permettrait de faire face, de passer un cap difficile. Aujourd'hui, le bois a perdu sa valeur refuge. Les feuillus : frênes et peupliers, bouleaux et merisiers forment des haies qui protègent et séparent chemins et champs cultivés. Le frêne de Mons avait la réputation bien établie, d'après les charrons du pays qui le recherchaient, d'être extrêmement solide, peut-être parce qu'il croissait lentement sur un sol sec. Il était particulièrement apprécié pour confectionner des roues, des chars, des charrettes.

Le travail du sol

Nos ancêtres travaillaient le sol avec la bêche et la pioche, puis l'araire, la charrue et le brabant à socs multiples et réversibles. Ils utilisèrent la herse aux dents en bois puis métalliques, le cultivateur et aujourd'hui le rotavator et les multisocs tirés par des tracteurs de plus en plus puissants. La mécanique agricole évolue très vite et nécessite des investissements de plus en plus lourds. Fort heureusement, les C.U.M.A. - coopératives d'utilisation de matériel agricole- ont instauré la propriété et l'utilisation collectives des moyens techniques et de l'outillage, depuis le milieu du siècle dernier. Il faut néanmoins reconnaître que cette forme de collectivisme n'a pas été adoptée très aisément par nos exploitants qui, traditionnellement et depuis toujours, étaient individuellement propriétaires de leur matériel. Mais, les jeunes générations ont évolué et vite admis que, hors cette voie, leur avenir professionnel serait irrémédiablement compromis.

Que cultivait-on, chez nous, jusqu'au milieu du XX^e siècle ? L'avoine, l'orge, la trémoise ou blé de printemps, la jarousse fournissaient la nourriture des animaux. Le seigle donnait la farine dont on faisait le pain appelé " pain noir " pour le distinguer du pain de farine de froment dit " pain blanc ". Mais le froment à grain panifiable ne mûrit pas à Usson en raison du climat et de l'altitude. La betterave, le chou, la carotte, la rave, le trèfle servaient d'aliment pour le bétail, tout comme la pomme de terre consommée également par l'homme. Il s'agissait en somme de polyculture permettant autrefois aux gens de vivre en autarcie.

Depuis quelques décades, l'évolution de la culture se traduit par un sensible recul des labours et le progrès des herbages. On est passé de la polyculture pour ses besoins personnels à l'élevage quasiment industriel : à la production de lait et de viande de boucherie. Des cultures et des méthodes nouvelles ont été introduites, plus adaptées au climat ambiant : prairies artificielles, ensilage et préfanage. Même en l'absence de remembrement officiel, les dimensions des parcelles cultivées ont sensiblement augmenté, permettant l'utilisation de machines puissantes, à grand rendement. Dans le même temps, des surfaces incommodes, trop humides, mal drainées, restent en jachère. Le boisement a dû être réglementé, afin d'éviter une expansion anarchique préjudiciable aux cultures.

Il est évident que la terre de Mons n'a jamais porté de ceps de vigne. Cependant, on a produit, dans le premier tiers du XX^e siècle, du vin. Il ne s'agissait pas de crus renommés, mais plutôt de vin rouge ordinaire. Je m'explique.

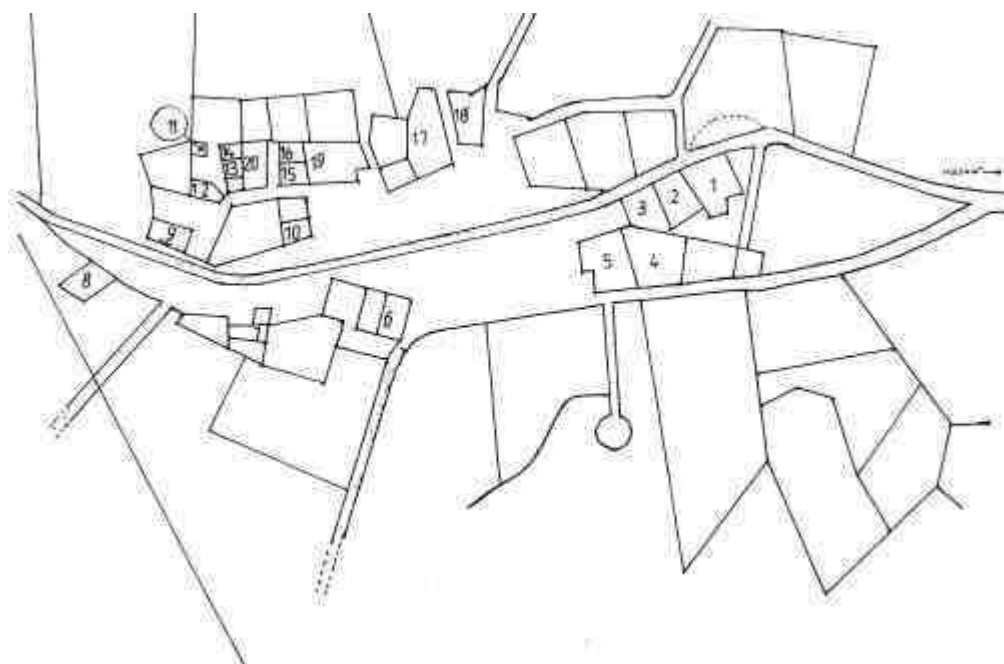
Un voisin, Pierre Odier, homme expérimenté, qui obtenait régulièrement les plus belles récoltes du hameau, possédait une cave voûtée à l'abri des gelées et des fortes variations de température. Il passait commande à l'époque des vendanges, de raisin en vrac qui arrivait à la gare d'Usson dans des comportes qu'un transporteur lui livrait à domicile. Le fruit était pressé, foulé et disposé dans de grandes cuves en bois, la vinification commençait. L'odeur si caractéristique du moût se répandait dans le voisinage. Au bout de quelques semaines, Pierre n'était pas peu fier de faire goûter à ses voisins le vin nouveau ... Dans le hameau et sur la commune, il n'était pas le seul à se livrer à cette pratique à laquelle la guerre de 1939 a mis un terme. Par contre, certains foyers font encore distiller par l'alambic leurs merises, prunes ou pommes et obtiennent quelques litres de " gnole ".

Les hommes et leur vie

Parlons un peu des habitants du hameau : comment vivaient-ils, qui étaient-ils ? Mons fût électrifié en 1932-33. L'usine locale hydroélectrique du Pin, alimentée par l'Ance, fournissait dans les débuts une tension faible et irrégulière : les pannes étaient fréquentes, mais quels progrès malgré tout par rapport à la lampe à pétrole ! Le nombre d'ampoules était limité pour chaque foyer. Un appareil téléphonique, mis à la disposition des habitants, a fonctionné à compter du 6 juillet 1975. Le 12 novembre de la même année, l'eau sous pression coulait au robinet : la demande d'adduction avait été formulée le 28 novembre 1948. Mais la commune d'Usson était très vaste et les 52 hameaux furent alimentés les uns après les autres. Les bienfaits de la civilisation entraient enfin dans les ménages.

Remontons d'un siècle et demi. Le 18 août 1826, étaient possesseurs, à Mons, des propriétés bâties, numérotées ci-après.

Hameau de Mons (relevé cadastral):



N°	Nom propriétaire en 1826	du Nom propriétaire en 1950	du
1	Segain Claude	Mey Cerisier	
2	Dufieux Baptiste	J- Daurel Pierre	
3	Varenne	Giry Sylvain	
4	Derigon Pierre	Giry Sylvain	
5	Chouvelon Jean	Giry Sylvain	
6	Mey Georges	Martin Claude	
7	Gerphagnon J-Baptiste	Chandy A.	
8	Fouchérand Jean	Odier Victor	
9	Orillon Mathieu	Robert Jean	
10	Giry Salette)	(de Chandy Paul	
11	Thibaud Pierreux	de Odier Pierre (maison disparue)	
12	Vve Barjon	Robert Jean	
13	Vialaron Pierre	Robert Jean	
14	Pralon Georges	Odier Pierre (maison reconstruite)	
15	Chandy Pierre (bât. rural)	Chandy Joannès	
16	Fouchérand Mathieu	Chandy Joannès	
17	Gardon Claude	Vve Robert Augusta	
18	Chandy Michel	Vaillant Augustine née Chandy	
19	Chandy Pierre	Rival Hilaire	
20	Fouchérand Mathieu (héritiers)	Odier Pierre (maison disparue)	

Monsieur Thibaud de Pierreux, maire d'Usson en 1817, possédait donc à Mons une maison aujourd'hui disparue. D'importantes propriétés foncières, dont des bois dans la forêt de Baugnes, lui appartenaient, tout comme à Maître Desmales, avocat, notaire et maire d'Usson en 1828, qui avait épousé le 7 mai 1811 Angelle Daurelle, fille de Georges, notaire impérial, et Sijean J-Baptiste, aide-major de la Garde Nationale à Usson, époux de Madeleine Françoise Ribeyron, de Voirac, commune de St-Pal.

Un peu plus tard, en 1826, André Chandy, né à Mons le 26 février 1775, de Julien et Marie Anne Poncet, était à son tour maire d'Usson. Il avait épousé Marie Dufour de Lissac le 29 pluviôse de l'an IX (1800) et exerçait la profession de cultivateur dans ce dernier hameau. Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de l'appellation du moulin de Fontaneille établi sur le Chandieu : Moulin Chandy. Cette famille a joué un rôle important dans l'histoire du hameau de Mons au cours des deux derniers siècles et même un peu auparavant. Ainsi, dans les temps troubles et difficiles de la Révolution Française, les prêtres assermentés étaient recherchés et pourchassés et devaient se cacher sous peine d'être arrêtés. A Mons, dans cette famille, ils se savaient en sécurité, malgré la présence dans le très proche voisinage d'un patriote révolutionnaire très zélé, sans cesse à l'affût et en quête de dénonciations : le ci-devant Bruyère, surnommé le "sapin".

1749 : en l'étude de Maître Sijean, notaire à Usson, Mathieu Lagnier, un des plus importants propriétaires terriens de la commune, signait un bail concernant des fonds acquis de Claude Faveyrial du hameau. Le dit Mathieu Lagnier, fils de Jean et Gabrielle Faveyrial qui se disait marchand au Poyet d'Usson, contractait mariage le 24 juin 1738 avec demoiselle Catherine Maran, fille de sieur Antoine Maran, procureur au mandement de Chalancon et de Marie Valicon du Meynis, paroisse de St-André-de-Chalancon.

Vivaient également à Mons : les familles Cerisier, Derigon, Giry dans lesquelles se dénombraient des scieurs de long, André Barjon, charpentier, Jean-Baptiste Fournel, marchand de dentelles, époux d'Augustine Gonnet dont les parents étaient négociants à Craponne-sur-Arzon. J. Théoleyre était tisserand en 1821 ainsi que Mathieu Gerphagnon, en 1791. Vraisemblablement, ces derniers travaillaient le chanvre, culture qui n'était pas rare dans la région. On trouvait aussi à Mons : Jean Payet et son épouse Louise Valentin, métayers au domaine de Maître Deschallas en 1786 -il doit s'agir de Maître Desmales cité plus haut-, Pierre Vialaron, journalier, Symphorien Grangeon, terrassier, qui mourut loin des siens, le 28 mai 1848, dans la région parisienne, Sylvain Giry, qui exerçait la profession de cordonnier en 1893.

Dans beaucoup de familles, les hommes fabriquaient de manière artisanale des sabots de bois en bouleau, à usage domestique essentiellement : les " esclops " si souvent chantés, où les pieds sont toujours au sec, au chaud et à l'aise. Ceux des dames portaient généralement de gracieuses décorations sculptées. On trouve encore certains outils propres à cette activité, mais les gens ignorent souvent à quoi ils pouvaient servir.

S'agissant des scieurs de long et des terrassiers, nombreux dans la paroisse d'Usson, il n'est pas inutile de rappeler que ces travailleurs, après avoir passé 3 à 4 mois dans leur famille, de juin à septembre, et participé activement aux gros travaux agricoles : fenaisons et moissons, repartaient au début de l'automne pour de longs mois de labeur harassant, à des centaines de kilomètres de chez eux. Ils revenaient au début de l'été suivant, munis d'un précieux pécule, amassé sou après sou, jour après jour. Ces économies leur permettaient peut-être d'arrondir d'un lopin de terre le patrimoine familial ou d'entretenir, voire d'agrandir la maison : un rêve longtemps, longtemps caressé et enfin réalisé... A leur retour, le cercle de famille s'était parfois agrandi d'un nouveau-né, déclaré à la mairie par un proche : grand-père, frère, beau-frère : ou au contraire, un être cher était parti à jamais ! Telle était la vie de ces courageux émigrants temporaires pour qui le travail et l'éloignement tenaient souvent lieu d'idéal plus imposé moralement que librement choisi, durant les belles années de leur jeunesse.

Certains d'entre eux, en petit nombre il est vrai, décidaient de s'orienter vers une nouvelle vie, sous un climat moins austère que le nôtre, tel celui des rives méditerranéennes par exemple. Des ussonnais ont ainsi fait souche dans le Var, l'Ardèche du Sud, les Bouches du Rhône et des liens familiaux subsistent encore aujourd'hui avec les descendants de ces émigrants définitifs séduits un jour, jadis, par le soleil méridional...

Il est également à remarquer que des chefs de famille nombreuse comprenaient parfaitement les problèmes induits par une division de la propriété patrimoniale en trop petites parts. Ils prenaient en conséquence les dispositions nécessaires afin d'éviter le dépeçage de l'héritage, sans nullement léser les droits de chacun. Ainsi, le 30 septembre 1844, un habitant de Mons, âgé de 61 ans, père de neuf enfants, faisait enregistrer par devant Maître J-Baptiste Sylvain Noyaux, notaire à Usson, la vente par les frères et sœurs, tous consentants, à l'aîné des garçons, Symphorien, de leur part d'héritage. A charge, pour le bénéficiaire de la vente, de dédommager équitablement tous les membres de la fratrie. L'opération fut peut-être facilitée par le fait que deux des cadettes étaient entrées en religion à la date précitée. Elle n'en reste pas moins exemplaire, il semble. Le frère aîné prit logiquement la suite de son père à la tête de l'exploitation familiale, fonda un foyer en épousant une fille de la paroisse et ils élevèrent quatre enfants. Le bon sens des gens de la terre, leur prévoyance, avaient à coup sûr guidé la conduite de ce père et de cette mère pleins de sagesse.

Notons enfin qu'à la date du 5 juin 1870, naissait à Mons Antoinette Clémence Cerisier, fille de Jean Louis et Catherine Pillet. Antoinette épousa le 3 mai 1901 Claudius Hilaire Alexandre Javelle, de Fournel, un voisin en somme, fameux poète paysan et musicien, dont les poèmes en patois, traduits par le Cercle Occitan de Clermont-Ferrand, connaissent encore aujourd'hui une notable audience. Ils élevèrent une nombreuse famille. Le dimanche matin, Claudius tenait l'harmonium à la grand-messe d'Apinac et subjuguait l'assistance par la qualité de la musique tirée d'un modeste instrument. Il accompagnait et entraînait la chorale de belle façon : sa prestation était comme un récital. Par ailleurs, il fallait l'entendre chanter ses poèmes en patois : un véritable enchantement. Ceux qui ont eu le plaisir de le connaître et de l'entendre ne l'oublieront pas. Voici un quatrain dans lequel il célèbre sa maison :

- La maïseu
- Cou ei mâ pitît, ve nous, coumà dien lai campanhe
- Moen le nï s'eilarjis, mai l'aujê se sent chaud !
- Dau selhû l'an ve loen, de paï, de mountanhe,
- E ji ma tantoun pa : cou ei vé nous que me chau !

Traduction :

- C'est tout petit, chez nous, comme dans les campagnes
- Moins le nid s'élargit, plus l'oiseau se tient chaud !
- Du seuil on voit loin, des pays, des montagnes,
- Et aucun ne me tente : c'est chez nous qu'il me faut !

La dentelle

Importante activité régionale, on ne saurait oublier la fabrication de la dentelle à la main à laquelle se livraient nos aïeules, à partir du XVI^e siècle. Dès leur plus jeune âge, environ 5 ans, les petites filles apprenaient à manipuler les fuseaux, à lire les modèles et à exécuter des dessins simples et étroits. Certaines devenaient de véritables artistes. Le moindre moment de tranquillité était mis à profit pour animer de pirouettes et voltiges les fuseaux. Et pendant les longues veillées d'hiver, les denteleuses se réunissaient dans une petite pièce communiquant avec l'étable afin de bénéficier de la chaleur animale. Là, dans cette chambre avec galandages en bois, couramment appelé " cabinet ", les ouvrières s'installaient autour d'un petit guéridon chargé de globes en verre blanc remplis d'eau, avec en son centre le " tshale ", lumignon à pétrole, qui projetait une faible lueur diffusée par les globes. Chaque dentellière s'était munie d'un chauffe-pieds, boîte métallique recouverte d'un treillis de bois, remplie de charbons incandescents noyés dans la cendre, sur lequel elle posait les pieds pour les échauffer. Dès lors, les carreaux pouvaient s'animer, les langues aussi ; tous les potins du coin étaient évoqués et commentés. Le bruit sec des fuseaux rythmait le travail et vers minuit, la veillée prenait fin. En été, l'après-midi, les dentellières se groupaient à l'ombre d'un tilleul ou d'un orme pour se livrer à leur occupation quotidienne. Et parfois, les vachères emportaient au pré leur carreau pour travailler. Cette activité, pourtant peu rémunératrice -en 1815, une journée continue de travail rapportait ente 30 et 60

centimes- permettait de gagner quelque argent qui constituait le plus clair des recettes de la maison ; elle a disparue peu à peu, comme beaucoup de métiers manuels, la dentelle mécanique a pris sa place et les carreaux sont devenus objets de musée ou de souvenirs dès le milieu du XX^e siècle. A Usson, centre important de production, des magasins très importants exportaient partout en France, en Espagne et jusqu'en Amérique. Toutefois, cinquante ans plus tard, il semblerait que, dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine, un regain d'intérêt se manifeste pour ce travail féminin séculaire : ainsi, des écoles de dentelle manuelle s'ouvrent çà et là et des musées spécialisés s'instaurent.

On doit aussi savoir que Mons a perdu deux de ses enfants lors de la conquête de l'Algérie. Le 9 mai 1840, décédait à l'hôpital de Sétif, Mathieu Gardon, sergent à la 4^{ème} compagnie, 3^{ème} bataillon, 22^{ème} régiment de ligne, matricule n° 9 740 , fils de J-B. Gardon et Marie Courveille. Il venait d'avoir 26 ans. L'année suivante, le 9 janvier 1841, mourait à l'hôpital du Dey, à Alger, Claude Robert, fusilier, 4^{ème} compagnie, 2^{ème} bataillon, au 33^{ème} régiment d'infanterie de ligne, matricule n° 12 291, fils de François Robert et Antoinette Gardon. Il était né le 4 août 1819. Ces deux soldats étaient cousins.

Ô ironie du destin, qui aurait pu penser un jour que 120 ans après la " conquête ", ces deux-là seraient rejoints par 23 196 compatriotes, à leur tour fauchés au seuil de leur existence, sur cette même terre qui n'était pas la leur, tout là-bas, au delà des mers ?

Voici rassemblés, concernant ce hameau des franges sud des monts du Forez, quelques considérations parfois anecdotiques, quelques souvenirs, quelques notes nécessairement microcosmiques qui n'ont d'autre but que de témoigner de ce qu'y fut la vie des habitants, de fixer quelques jalons généalogiques au long de leur parcours. N'est-ce pas une façon de participer au devoir de mémoire dont notre époque, imbue d'individualisme, semble avoir oublié l'impérieuse nécessité de rendre un hommage justifié à tous ceux qui, grâce à leur travail opiniâtre, firent de ce lieu de vie ce qu'il est aujourd'hui ? Puisque l'avenir se fonde sur le passé, puisse leur œuvre constituer un repère, un exemple et rester présente à l'esprit des jeunes générations à qui incombe la responsabilité de préparer les temps futurs. Pour avancer, évoluer est indispensable, mais connaître ses racines, savoir d'où l'on vient, respecter l'héritage qui nous est légué ne l'est pas moins semble-t-il et constitue un aspect et non des moindres de notre culture.

Le 15 mars 2003, Robert Jean-Baptiste.